

« Être radical, c'est aller à la racine des problèmes et à la hauteur des solutions »



Gene Zhang

Florilège de l'immonde

Publié début avril 2025, le rapport de la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale «relative aux violences commises dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, du spectacle vivant, de la mode et de la publicité», devrait logiquement faire date tant il s'avère documenté, riche d'analyses et exigeant. On pourra le télécharger dans son intégralité sur notre blog ou commencer par en lire cet extrait, édifiant...

Des témoignages résolument accablants nous sont parvenus, qui montrent tous ou presque le continuum de violences qu'ont subi les victimes, souvent dès leur formation, mais aussi le sexisme ambiant qui autorise toutes les dérives et qui s'accompagne, à l'égard des personnes perçues comme non-blanches, d'un racisme latent.

Qu'il s'agisse de ce professeur en classe préparatoire Cinéma qui qualifie une scène de viol de « plus belle scène d'amour jamais vue » ; du directeur de production qui lance à un réalisateur, à propos d'une scripte : « tu peux l'engager elle, elle est pas chiant ! » ; du réalisateur qui indique à la scripte un matin : « je préférerais comme t'étais habillée hier » ; du second assistant caméra qui répond à la scripte qui lui demande une information technique : « je te donne le nombre de gigas si tu me sucés » ; du scénariste césarisé qui propose des conseils à une étudiante de la FÉMIS en échange d'une fellation ; du directeur de collection qui demande à un jeune scénariste « quand est-ce que tu me sucés ? » ; du chef opérateur qui demande à la scripte ses positions sexuelles préférées ; de celui qui demande à une actrice racisée si elle « [couche] aussi avec des

blancs » ; de la cheffe décoratrice qui répond à une régisseuse harcelée moralement que « le harcèlement, ça n'existe pas, c'est comme MeToo, c'est un effet de mode » ; du producteur qui refuse de recourir à un coiffeur formé pour un acteur racisé, qui devra donc s'occuper lui-même de ses cheveux pendant le tournage ; de cette maquilleuse qui proposera à cette actrice racisée un fond de teint qui doit lui aller puisque c'est « le même que celui de Firmine Richard » ; du critique de cinéma qui lance à sa jeune collègue « tu ressembles à une actrice porno [...] assise comme ça au milieu de la pièce, tu pourrais te faire gangbang par tout le monde » ; du rôle principal qui plaque une stagiaire contre un mur et essaye de la toucher ; du réalisateur qui demande à une actrice de passer un casting en utilisant son vibromasseur ; du directeur de casting qui invite de jeunes comédiens au théâtre dans la perspective d'un possible rôle et leur touche par

« Cette liste, déjà longue, est hélas inépuisable... »

surprise le sexe pendant la pièce ; de celui qui met au défi une jeune actrice de se mettre un œuf dans le vagin, pour démontrer son talent ; du directeur d'un célèbre festival de musique qui demande à l'oreille d'une jeune artiste qui vient de se produire, sans lui avoir jamais parlé, en lui caressant la main, « tu as mouillé ta culotte avant de monter sur scène ? » ; du comédien qui embrasse par surprise une comédienne pendant une scène, puis regardera au « combo » la scène intime qu'elle tourne ensuite, alors qu'il n'a rien à faire à ce poste ; de la professeure de théâtre qui demande à une élève de mimer une fellation ;

du réalisateur qui lance, à la cantonade, que « tout le monde veut toucher [le] beau cul » de telle actrice ; de l'acteur principal d'un film qui n'interpelle une actrice qu'en faisant référence à ses seins ; du milliardaire qui, avec la complicité d'un réalisateur connu dont il finance les films, harcèle une jeune mannequin rêvant de devenir actrice ; de cet écrivain et réalisateur qui lance publiquement à l'actrice qui a refusé ses avances sexuelles plus qu'insistantes : « T'es une merde, une petite pute ; je les connais, les salopes dans ton genre qui veulent réussir ; tu ne t'approches plus de moi et de mes amis » ; de ce réalisateur qui invite une actrice à venir dessiner dans sa chambre, puis la harcèle ensuite pendant toute la durée du tournage, en lui enjoignant notamment, en public, d'aller se « laver la chatte » ; du professeur de flûte d'une école de musique qui incite une élève à jouer « un peu plus pute [...] comme si de la confiture dégoulinait de [son] décolleté » ; du comédien qui convoque l'assistante à la réalisation sous de faux prétextes, et la reçoit dans sa loge le pantalon baissé ; (...) du chef opérateur qui viole la jeune technicienne qu'il héberge lors d'un tournage ; du journaliste qui viole le jeune pigiste qu'il héberge à son arrivée à Paris ; de l'acteur qui, lors d'une scène d'intimité sous un drap, viole sa partenaire ; de la jeune critique de cinéma violée par un critique d'âge mûr lors d'une soirée en marge du festival de Cannes ; etc. etc. etc.

(...) Cette liste, déjà longue, est hélas inépuisable et n'est qu'un échantillon des témoignages que la commission d'enquête a reçus. Cet échantillon lui-même ne représente vraisemblablement qu'une infime partie de la réalité, compte tenu de l'extrême réticence à parler que nous avons pu constater au cours

de nos investigations. Beaucoup de victimes n'ont pas souhaité témoigner dans le cadre d'une audition, même à huis clos, même de façon totalement anonyme, tant les répercussions sur leur vie professionnelle pourraient s'avérer majeures, et nous livraient pourtant leur témoignage par téléphone ou par mail.

Collectif

Extrait du document AN n°1248, 2 avril 2025, 660 pages, p. 19-22.



N° 1248

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DIX-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 2 avril 2025.

RAPPORT

FAIT

AU NOM DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE relative aux violences commises dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, du spectacle vivant, de la mode et de la publicité.

Présidente
MME SANDRINE ROUSSEAU

Rapporteur
M. ERWAN BALANANT
Députés

TOME I
RAPPORT

Pour télécharger le rapport :
www.lantivol.com/2025/05/florilege-de-limmonde.html



Criminaliser la solidarité

C'est l'objectif que s'est fixé l'État à l'encontre du Collectif « Pas d'enfant à la rue » et de deux de ses membres, enseignantes à Tours. Mais la manip', grossière, insane, injuste, n'est pas prête de passer ! Le 22 mai, une réunion publique d'information a eu lieu dans la cour de l'école Michelet et, le jour même, il a été lancé une pétition de « soutien aux enseignantes poursuivies pour avoir mis des enfants à l'abri » qui rassemble, à l'heure où nous écrivons, près de 15 000 signatures. Récits, analyses et perspectives.

L'appel à la réunion publique

Une étape a été franchie lorsque le vendredi 2 mai, le Collectif Pas d'Enfant à la rue a été informé que la plainte contre X qui a suivi l'occupation du collège Michelet le 1^{er} avril aurait des conséquences.

En effet, deux de ses membres sont invités à se rendre au commissariat afin de se voir remettre une convocation en vue d'un Avertissement Pénal Probatoire par le Procureur de la République ou son délégué. Un APP est en général

utilisé pour dissuader la récidive en cas d'insultes, de vols ou de dégradations.

Le recours à l'APP pour cette action d'occupation temporaire a pour conséquence de criminaliser « l'intrusion », alors même qu'il s'agit du seul moyen dont disposent les citoyens pour obliger les pouvoirs publics à remplir leurs obligations légales.

Si les représentants de l'État appliquaient la loi en veillant à ce que tous nos élèves et leurs familles disposent quotidiennement d'un hébergement d'urgence, le Collectif rappelle qu'aucune mobilisation ne serait nécessaire.

Le Collectif ne renie absolument rien de cette action de défense des familles laissées à la rue au soir du 1^{er} avril alors même que l'article 27 de la Convention internationale des Droits de l'Enfant fait obligation à l'État de prendre en charge l'hébergement des enfants et de leur famille lorsque celles-ci ne peuvent y pourvoir.

Pour rappel, ce soir-là, aucun cours n'a été empêché ! Pour rappel, ce soir-là, l'événement organisé par le

collège s'est déroulé normalement jusqu'à son terme ! Pour rappel, ce soir-là, aucune dégradation n'a été commise. Pour rappel, ce soir-là, l'occupation était levée dès 23h ! Et surtout, pour rappel, ce soir-là, le Collectif a permis que 32 enfants abandonnés par l'État ne dorment pas à la rue !

La Préfecture avait visiblement besoin de ce rappel à la loi citoyen pour remplir ses obligations légales !

Le Collectif est consterné par ce cynisme qui vise à criminaliser une action totalement légitime et pacifique et à normaliser les manquements des pouvoirs publics à la loi. Il réitère son attachement, en tant que professionnels de l'Éducation Nationale ou parents d'élèves, à l'application de la Loi par l'État et aux valeurs républicaines que sont l'égalité et la fraternité.

La pétition

Par ma signature je soutiens Vanessa Rigolet et Aurélie Ardouin, deux enseignantes mises en cause par le Procureur pour leur implication dans le Collectif Pas

d'Enfant à la Rue de Tours.

Je m'indigne (...) lire la suite et signer sur www.change.org/p/soutien-aux-enseignantes-poursuivies-pour-avoir-mis-des-enfants-a-l-abri

Une idée pour la mairie...

Pour forcer le destin, contraindre l'État à renoncer à sa manip', le combat sera donc long et semé d'embûches. Mais, parmi les nombreuses initiatives ou actions à engager, il en est une, a minima, que la mairie de Tours serait bien inspirée de prendre dans les plus brefs délais.

Elle consistera(it) à faire voter lors d'un prochain conseil municipal une motion de soutien au Collectif « Pas d'enfant à la rue » et aux deux enseignantes injustement incriminées, motion exigeant l'abandon de toutes les poursuites à leur encontre et affirmant clairement que le Collectif et elles-mêmes n'ont fait, en l'occurrence, que pallier les manquements de l'État et accomplir leur devoir de solidarité et d'humanité. Chiche ?

BIBLIOTHÈQUE RADICALE



« Le Double, voyage dans le monde miroir » de Naomi Klein

Voici, par l'autrice de l'inoubliable Stratégie du choc, un nouvel ouvrage prenant, intelligent, qui traite d'une multitude de questions anthropologiques, politiques et de société, aussi cruciales qu'emmêlées. On en trouvera un bon résumé dans la 4^{ème} de couverture reproduite ci-dessous.

Imaginez : vous vous réveillez un matin et vous vous découvrez un second moi, un double qui vous ressemble un peu et pas du tout ; un double qui a partagé nombre de vos préoccupations mais qui sert à présent les causes que vous avez toujours combattues.

Cette découverte, Naomi Klein l'a faite à ses dépens : sur les médias sociaux, on la confond avec une certaine Naomi Wolf, ancienne star du féminisme et consultante d'Al Gore devenue, pendant la pandémie de Covid-19, une figure de la droite complotiste.

La confusion s'amplifiant, Naomi Klein se met à filer son double sur Internet et à enquêter sur le phénomène : le moi numérique que nous nous créons sur les réseaux, notre transformation en marques virtuelles, l'IA qui brouille les frontières entre l'humain et la machine, les réécritures de l'histoire, l'extension de l'État de surveillance, la prolifération des deepfakes, les projections ethnoraciales... Tout un monde souterrain de désinformation et de conspirations qui imitent et circonviennent les croyances et les préoccupations des progressistes, un « Monde miroir » qui se nourrit de leurs silences et de leurs échecs. « Ce qui m'est arrivé avec l'autre Naomi, dit-elle, est arrivé plus largement à la gauche ; dans maints domaines,

les causes que nous défendions sont désormais dormantes et ont été usurpées, remplacées par des doubles distordus dans le Monde miroir. » Les nations, les cultures, les partis ont aussi leurs doubles, sombres et vertigineux.



Ce livre est un voyage dans les bas-fonds politiques de l'Amérique du Nord, et plus généralement de l'Occident. Il dessine une cartographie inédite, éclairant l'étrangeté de notre moment politique. Mi-fil d'Ariane, mi-cheval de Troie, *Le Double* nous plonge dans le labyrinthe des miroirs d'une certaine droite contemporaine. Il nous engage à déjouer les pièges d'un monde hallucinatoire et à bâtir de nouvelles solidarités. Un essai insolite et inspirant, et un témoignage plus personnel que jamais.

Le Double. Voyage dans le monde miroir, Actes Sud, octobre 2024, 496 pages, traduit de l'anglais (Canada) par Cédric Weis.

Essayiste engagée, critique percussive du système néolibéral, Naomi Klein est l'autrice de best-sellers internationaux comme *No Logo*, *La stratégie du choc*, *Tout peut changer* ou *Dire non ne suffit plus*. Elle écrit régulièrement pour *The Intercept*, *Rolling Stone*, *The Guardian* et *The Nation*. Elle a créé et dirige le Centre de justice climatique de l'université de la Colombie-Britannique.

LES BRÈVES DU SATIRIQUE



Marathon speech

Cory Booker, sénateur démocrate du New Jersey, a prononcé entre le 31 mars et le 1^{er} avril 2025 le plus long discours de l'histoire du Sénat américain : 25 heures et 5 minutes au cours desquelles, debout et sans quitter la tribune, il a dressé le procès des atteintes à la démocratie, des agressions économiques et des mesures antisociales du nouveau président des États-Unis. Aussi furieux qu'envieux, Donald (alias Ubu roi) s'est immédiatement saisi d'un énième parapheur (noir) pour apposer sa signature (mégalomane) à un décret interdisant la prochaine édition du Livre Guinness des records...

Un drôle de cocorico !



Logique

Après la mort de François, le pape, François, le Premier Ministre, vient de décider toutes affaires cessantes qu'il rentrerait dans les ordres à Betharram.

Nommer, tricher, tromper

À force de répéter, matraquer qu'il existe une « prime Macron », beaucoup ont fini par oublier à qui on la doit : aux Gilets Jaunes, pardi !

À Athènes déjà...

« Si vous cessez de vous montrer indifférent à tout, peut-être, Athéniens, peut-être y a-t-il encore quelque chance pour que vos affaires s'améliorent. Mais si vous persistez à ne rien faire, si vous n'avez de zèle que pour huer certains orateurs et pour en applaudir d'autres, enfin, si, dès qu'il faut agir, vous vous dérobez, je ne connais pas de discours qui, sans aucun effort de votre part, soit capable de sauver la cité ». (...) « Vous n'êtes attentifs à vos affaires qu'au moment même où vous écoutez les débats, ou lorsqu'on vous annonce quelque chose de nouveau ; après cela, chacun de vous s'en va et non seulement n'y pense plus, mais ne s'en souvient même pas ». (Démosthène, cité in Claude Mossé, *Politique et société en Grèce ancienne*, Champs, Flammarion, 1995, p. 128-129).

Censure d'époque

Dans sa reprise de « La ville s'endormait » de Brel, le chanteur Arthur Teboul a omis quelques phrases : « Mais les femmes toujours Ne ressemblent qu'aux femmes Et d'entre elles les connes Ne ressemblent qu'aux connes Et je ne suis pas bien sûr Comme chante un certain Qu'elles soient l'avenir de l'homme ». Interrogé sur cet « oubli », son agent a répondu qu'Arthur ne se sentait pas à l'aise avec ce passage et qu'il s'était donc permis cette « petite audace » (sic). Mais est-ce vraiment le bon terme ? L'audace, justement, n'aurait-elle pas été de tout chanter ? Contre les temps actuels de *cancel culture* et par respect dû à l'œuvre et à la mémoire du grand Jacques. Il était aussi possible de renoncer à cette reprise si « gênante », non ?